*REPUBLIQ*UE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur, Fraternité, Justice

Ministère de L'Agriculture

DIRECTION DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES

DAON N°07/CPMP/MA /DDFA /MA/2023

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite au plan prévisionnel annuel de passation des marchés publics (PPM), paru dans le journal Horizons.
2. **La Direction du Développement des Filières Agricole (DDFA)** a obtenu dans le cadre de son budget 2023 des fonds afin de financer son plan d'action et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la fourniture de 550 tonnes de semences de pomme de terre en un (1) seul Lot.
   Ces produits seront fournis selon le tableau de répartition obligatoirement entre le 15/10/2023 et 20/10/2023.

3. **La Direction de Développement des Filières Agricoles (DDFA)** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour Marché relatif à **la fourniture la fourniture de 550 tonnes de semences de Pomme de Terre en un (1) seul Lot** conformément **aux spécifications contenues dans le Cahier des Clauses Techniques du présent marché** :

4. La passation du présent Marché de fourniture sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés publics mauritanien.

5. Les soumissionnaires peuvent prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse suivante : Service des marchés du Ministère de l'Agriculture Nouakchott Mauritanie, Tél : 45 25 74 75, 45 21 23 30, Direction du Développement des Filières Agricole (DDFA), **Tél : 43 06 12 60**

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres contre un paiement non remboursable d'un montant de Trois Mille (3.000 MRU) au Trésor Public. Le document d'Appel d'offres sera déchargé au niveau du Service des marchés du Ministère de l'Agriculture- Nouakchott Mauritanie ou à la Direction du Développement des Filières Agricole (DDFA)- Nouakchott – Tevragh zeina – F Nord.

7. Les exigences en matière de qualifications des candidats sont :

Capacité Financière
- avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel aux cours des trois dernières années au moins égales à 30 000 000 MRU.
- Disponibilité d'une attestation d'autofinancement à hauteur de 10 000 000 MRU.

Capacité Technique

Le candidat doit avoir réalisé un marché de fourniture de semence de pomme de terre au cours des cinq dernières années. Ce marché doit être attesté par une administration publique ou parapublique (Fourniture de la page de garde et de signature est exigée ainsi que le Pv de réception ou l'attestation de bonne exécution).

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de Quatre Cent cinquante Mille Ouguiyas (450 000 MRU) Ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Cette garantie devra demeurer valide pendant une durée de 120 jours au moins à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Les offres doivent être remises au plus tard le 03/04/2023 à 12 H00 TU à l'adresse suivante : Commission de Passation des Marchés Publics du MA (CPMP/MA) Avenue Mokhtar OULD DADDAH, immeuble MOUNA, 2ème étage, Nouakchott-Mauritanie

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 03/04/2023 à 12 H00 TU à l'adresse ci-dessus.

11. Les offres doivent être présentées en Toutes Taxes Comprises (TTC)

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix jours (90 jours) à compter de la date limite de dépôt.

13. Les avis et décisions portant sur ce DAO peuvent être consultés sur journal Horizons.

Le Secrétaire Général du MA

Ahmed Salem Ould EL ARBI